

# Comment préinscrire mes licencié(e)s à un module de formation











#### À savoir

 Les préinscriptions des licencié(e)s à un module de formation sont à réaliser <u>uniquement par le</u> référent Footclubs.

• Les inscriptions en ligne sont closes <u>3 jours</u> avant le début de la formation.



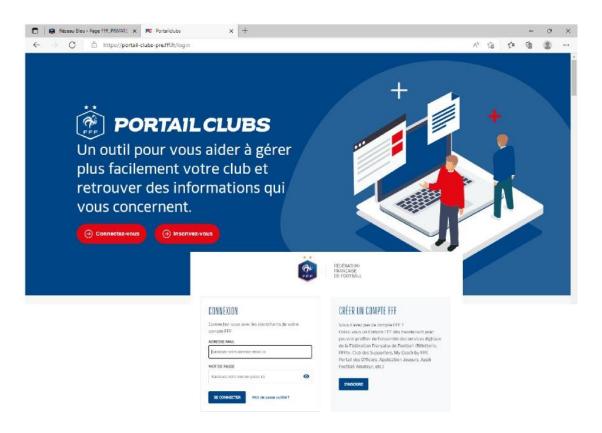


#### Se connecter à PortailClubs



Voici les différentes étapes à suivre pour avoir accès à PortailClubs, puis pour y inscrire un(e) licencié(e) de votre club à une formation

Vous rendre sur <a href="https://portailclubs.fff.fr">https://portailclubs.fff.fr</a> et cliquer sur "Connectez-vous"







#### Se connecter à PortailClubs



#### Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement :

- En vous rendant sur <u>https://portailclubs.fff.fr</u> (partie droite de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter
- Vous rentrerez alors dans le processus de selection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

### Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF :

- Vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur <a href="https://portailclubs.fff.fr">https://portailclubs.fff.fr</a> (partie gauche de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter
- Vous rentrerez alors dans le processus de selection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

Une fois la demande effectuée en tant qu'administrateur du club (l'inscription pour le moment, n'est pas possible pour les personnes n'ayant pas ce profil), la FFF validera votre compte et vous pourrez accéder à PortailClubs.

Si toutefois vous rencontrez des difficultés sur PortailClubs, merci de contacter portailclubs@fff.fr

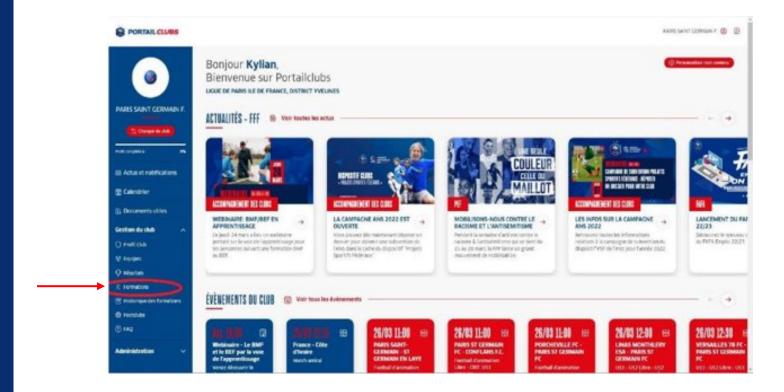




### Sélectionner la formation souhaitée



1. Sur PortailClubs, veuillez cliquer sur le bouton "Formation"



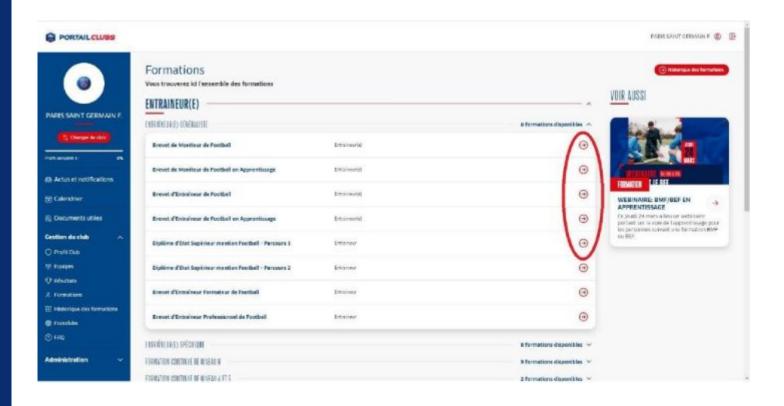


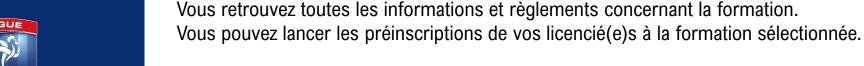


### Sélectionner la formation souhaitée



2. Lorsque vous êtes sur la page formation de PortailClubs, veuillez choisir la formation sur laquelle le club souhaite préinscrire un(e) participant(e).







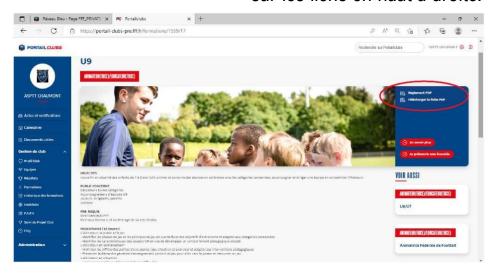




1. Cliquer sur "Je préinscris mes licenciés".



Vous pouvez accéder à la documentation fédérale concernant la formation en cliquant sur les liens en haut à droite.

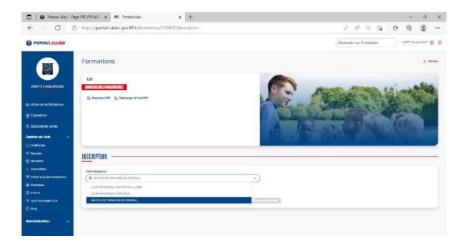




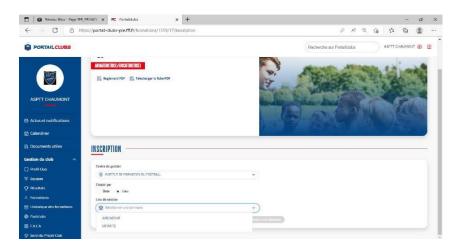




2. Sélectionner l'organisme de formation dans la liste déroulante des centres de gestion.



3. Rechercher les sessions proposées soit par lieu soit par date.

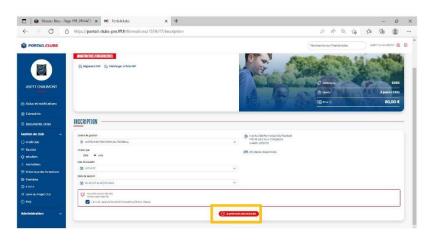




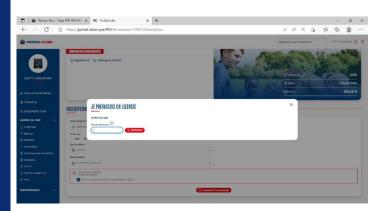




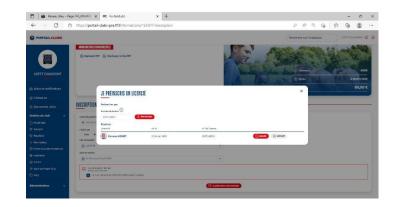
4. Valider le choix de la session en cliquant sur "Je préinscris" et après avoir pris connaissance des conditions particulières.



5. Saisir le numéro de licencié(e) de la personne à inscrire.



6. Cliquer sur ajouter.

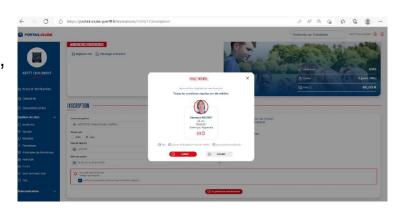






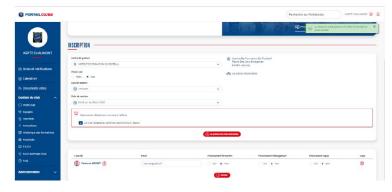


7. Avant de poursuivre, un contrôle des prérequis est effectué. En cas de problème, contacter l'organisme de formation.
Pensez à verifier l'email du licencié(e).
Une fois les prérequis confirmés, cliquer sur "Valider".



8. Préciser les éléments pris en charge par le club à savoir les frais de formation, les frais de restauration et/ou les frais d'hébergement. Les précisions (offres et tarifs) seront indiquées dans les conditions particulières juste au-dessus.

Les sommes seront prélevées automatiquement sur le compte club une fois la formation effectuée.



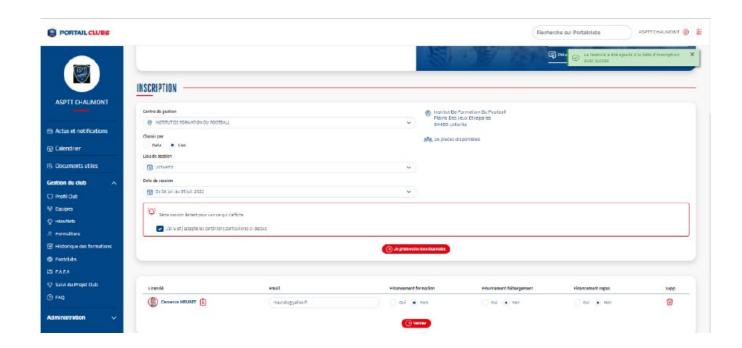




#### Historique des formations



Après avoir validé l'inscription de vos licencié(e)s, vous pouvez retrouver la liste dans la rubrique "Historique des formations" dans le menu vertical à gauche.



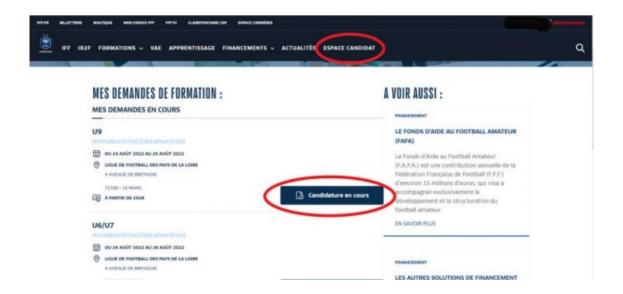




#### Historique des formations



Sur le site "Maformation.fff.fr" votre licencié(e) verra ses demandes en cours. La formation à laquelle il a été inscrit par le club apparaitra en "candidature en cours". Il pourra ensuite suivre dans son espace l'évolution de sa candidature.



Pour les préinscritions réalisées directement par le candidat, la mention "candidature envoyée" est la confirmation qu'elle a bien été transmise.





## Confirmation et suivi de l'inscription



 La Ligue envoie par mail une confirmation d'inscription au participant, copie au club. Ce n'est pas un envoi automatique, par conséquent cela peut prendre plusieurs jours.

 Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, 24h à 72h avant la session, la Ligue envoie la convocation officielle par mail au participant, copie au club. Celle-ci précise les dates, horaires et lieu exact de la formation.









Laurent YDIER
Responsable Pédagogique
<a href="mailto:lydier@lfpl.fff.fr">lydier@lfpl.fff.fr</a>
06 27 10 06 21



Salomé BACHARD Assistante Formation sbachard@lfpl.fff.fr 02 43 39 18 87

